

Point de l'ordre du jour n°9 :

Attribution des subventions aux projets associatifs dans le cadre du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) – commission du 12 février 2026

VU la Loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;

VU le Code de l'Éducation, et plus particulièrement son article D841-11 ;

VU la circulaire du 23 mars 2022 relative à l'engagement, encouragement et soutien aux initiatives étudiantes au sein des établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;

VU la délibération du 6 février 2026 du Conseil d'Administration relative à la Commission en charge du suivi de la partie associative du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) ;

VU les statuts de l'Université ;

VU la proposition de la commission FSDIE du 12 février 2026 ;

VU l'avis de la CFVU du 2 mars 2026 ;

La loi du 8 mars 2018 a assujéti chaque étudiant inscrit en formation initiale dans un établissement public d'enseignement supérieur à l'acquittement de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC), notamment destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiantes et des étudiants. Au minimum 30 % du montant reçu annuellement au titre de la CVEC doit être consacré à des projets portés par des associations étudiantes ainsi qu'aux actions sociales à destination des étudiants menées par les universités.

La commission FSDIE fixe les critères de recevabilité des demandes de subventions, examine les différents projets associatifs étudiants, auditionne les porteurs de projets et propose des attributions de subventions pour chaque projet retenu.

Les auditions se sont tenues le 12 février 2026. Les subventions proposées pour les projets retenus, pour un montant total de 49 580€, figurent dans le tableau en annexe.

Le Conseil d'administration approuve les propositions d'attribution de subventions aux projets associatifs étudiants suite à la réunion du 12 février 2026 de la commission FSDIE de l'établissement.

Effectif statutaire :	36
Membres en exercice :	35

Quorum :	Atteint
Membres présents :	23
Membres représentés :	4
Total :	27

Décompte des votes :

Abstentions :	0
Votants :	27
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	27
Pour :	27
Contre :	0

La délibération est adoptée.

Fait à Orléans, le 16 mars 2026

Le Président de l'Université



Éric BLOND

DELAI DE RECOURS : En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université d'Orléans (Château de la Source – 45000 Orléans) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.

Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) de l'Université d'Orléans

Année universitaire 2025/2026 - Commission FSDIE du jeudi 12 février 2026

Associations étudiantes	Intitulé des projets	Subvention proposée par la commission
ACUO	Participation à une compétition de Cheerleading - 13 juin 2026 Palais des Sports d'Orléans	2 000€
ADOC (Doctorants du CBM)	Descente de la Loire à vélo - 25 au 27 juin 2026	2 000€
AEMO	Gala Minerve - 16 avril 2026 - Orléans	390€
ASCUB - IUT de Bourges	Participation aux championnats de France des IUT 11 et 12 mars 2026 - La Rochelle	4 000€
Association E-Sport - IUT d'Orléans	Tournoi de E-Sport - mars 2026 - IUT d'Orléans	500€
ASUO	Saison sportive 2025-2026 - subvention complémentaire	15 000€
Bath'Art	Saison culturelle - 2 ^e semestre 2025-2026	2 000€
BDE de l'IAE - UFR DEM'O	Gala de l'IAE – 29 mai 2026 - Villa d'Eden - Saint Denis en Val	800€
BDE GEA - IUT d'Orléans	Gala GEA - 6 juin 2026 - château de Champvallins - Sandillon	540€
Clinique juridique - UFR DEM'O	« La semaine de la clinique juridique » 2 au 6 mars 2026 - campus de La Source	300€
Corpo Droit - UFR DEM'O	Gala du droit - 20 mai 2026 - Villa d'Eden - Saint Denis en Val	700€
	Mallette de prévention en milieu festif étudiant - année 2026	300€
	Réalisation de podcasts de sensibilisation à la santé - année 2026	150€
ELSA - UFR DEM'O	Gala du droit européen - 19 mai 2026 - château de Champvallins - Sandillon	800€
	Concours de plaidoirie - 13 février 2026 - Conseil d'Etat - Paris	250€
Just'Ice - UFR DEM'O	Concours de poésie « le prix de l'humanité » - 6 et 27 mars 2026 - UFR DEM'O	800€
	Publication d'un journal étudiant (3 numéros) - campus de La Source	500€
Kinergy - EUK	Gala de l'EUK - 11 juillet 2026 - Château de Courtalain (28)	1 000€
	Participation aux « Jeux Carabympiques » 1er au 3 mai 2026 - plaine départementale des sports - Châteauroux	2 500€
	Pouce d'Or 2026 - 18 et 19 avril 2026 - Orléans à Limoges	500€
M2 DCJ - UFR DEM'O	Visite de la Cour de cassation - 13 mars 2026 - Paris	450€
	Gala de la filière DCJ - 27 mars 2026 - Orléans	450€
Master GLPC - UFR DEM'O	Visite de la basilique de Saint Denis et de la Fabrique de la flèche (93) 22 mai 2026	1 500€
ÔCampus	Distribution de culottes et protections périodiques réutilisables - année 2026 différents campus de l'Université d'Orléans	7 000€
Orléoquence	Concours d'éloquence Jeanne-Chauvin - juin 2026 musée des Beaux-Arts d'Orléans	600€

Os'Moses - UFR DEM'O	« Journée campus - la Fabrique Opéra » 4 mars 2026 - campus de La Source	1 000€
	Création du podcast « ClassMates » - année 2026	250€
	Réalisation d'un défilé de mode inclusif et RSE - 13 juin 2026 Place de Loire à Orléans	600€
Poly Sim Racing - Polytech	Sim Cup 2026 (simulation automobile) - avril 2026 - Polytech	1 500€
Poly Vroum Vroum - Polytech	Construction de deux « caisses à savon » 12 avril 2026 - centre-ville d'Orléans	1 200€
Total	30 projets	49 580€